

UN LIBRARY



NATIONS UNIES

1979

ASSEMBLEE  
GENERALE

UN/SA/CONF/SESSION



Distr.  
GENERALE  
A/34/485  
28 septembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

Note du Secrétaire général

1. Dans sa décision 1979/50 du 31 juillet 1979, le Conseil économique et social a invité le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à soumettre le rapport de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session. Le rapport de la Conférence est présenté à l'Assemblée générale sous la cote WCAARD/REP.

2. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention de l'Assemblée générale sur la résolution relative à la suite à donner à la Conférence qui figure dans le rapport et dans laquelle, au paragraphe III du dispositif, la Conférence a invité les organes directeurs de l'ONU et des institutions spécialisées à envisager favorablement la possibilité de doter ces organismes des ressources nécessaires pour entreprendre une action complémentaire sous leur propre autorité et dans leurs domaines de compétence spécialisés, et à collaborer pleinement avec la FAO à l'élaboration et à la préparation de programmes et activités conjoints pouvant être financés à l'aide de nouvelles ressources extra-budgétaires.

-----